



**RÉGIE DE L'OFFICE DE  
SAINT GERVAIS**

Département de la Haute-Savoie  
Arrondissement de Bonneville  
Canton du Mont-Blanc

Envoyé en préfecture le 10/06/2026  
Reçu en préfecture le 10/06/2026  
Publié le  
ID : 074-217402361-20260604-DELOT2026\_012-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA  
RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME  
DU 04 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six - le jeudi quatre juin à dix-huit heures et quarante et une minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingt-neuf mai s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

**Étaient présents :** Messieurs Jean-Marc PEILLEX, Didier JOSEPHE, Gabriel GRANDJACQUES, Rodolphe GOY, Mesdames Lucie PIGNARD, Barbara BOCHATEY, Monsieur Clément BERRUJEX, Mesdames Flavie MELENDEZ, Chloé BLONDEAU, Messieurs Philippe CHEVRAT, Renaud GUYON, Sébastien HENCHOZ, Madame Alizée NICOLETTA, Messieurs Olivier BEGAIN, Patrick BRUNCHER

**Était absente et avait donné pouvoir :**

Madame Maud DURAND à Monsieur Olivier BEGAIN

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Madame Flavie MELENDEZ ayant été désignée pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

**N°2026/012**

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME  
PRESENTATION DE L'ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE DE L'OFFICE DE TOURISME**

Nombre de membres
En exercice : 16
Quorum : 9
Présents : 15
Pouvoir : 1
Votants : 16

Délibération télétransmise le : 10/06/2026

Mise en ligne du 10/08/2026 au 10/08/2026

Délibération exécutoire le : 10/06/2026

## **PRESENTATION DE L'ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE DE L'OFFICE DE TOURISME**

---

**Rapporteur** : Monsieur le Président

L'équipe de l'Office de Tourisme, dont l'organigramme est joint à la présente délibération, est constituée de 11 permanents, 6 saisonniers et 2 alternances.

L'organisation de l'Office de Tourisme s'articule autour de plusieurs pôles : accueil/qualité/administration, communication, événements/animations, promotion/place de marché, développement du tourisme durable/partenariats.

Depuis plusieurs années, l'Office de Tourisme accueille également des alternants (2) afin de renforcer ses missions et d'accompagner la formation des jeunes aux métiers du tourisme et de la communication. En saison, l'équipe est renforcée par 5 saisonniers au service Accueil ainsi qu'un saisonnier animateur.

L'équipe d'accueil est composée de 2 permanents, dont une responsable accueil et greeters, ainsi que de 5 saisonniers et d'une alternante. Elle assure l'ouverture des accueils touristiques de Saint-Gervais Mont-Blanc et le déploiement des dispositifs d'information touristique sur le territoire.

L'accueil à la Maison de Saint-Gervais est assuré toute l'année avec des horaires adaptés à la fréquentation touristique :

- Saison hiver (mi-décembre à mi-avril) : ouverture 7 jours sur 7 pendant les vacances scolaires, avec une amplitude renforcée les week-ends.
- Saison été (juin à septembre) : ouverture quotidienne en juillet et août, avec élargissement des horaires en haute saison ; ouverture du lundi au samedi en juin et septembre avec ouverture dominicale sur certaines périodes.
- Printemps et automne (mai, octobre, novembre) : ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Des accueils complémentaires et dispositifs mobiles peuvent également être déployés selon les saisons, les événements et la fréquentation touristique du territoire, grâce notamment au Tour Bus (au Bettex et en été au Fayet devant la gare SNCF).

Entendu l'exposé

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- de **PRENDRE ACTE** de l'organigramme joint à la présente



Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le

ID : 074-217402361-20260604-DELOT2026\_012-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Le Conseil d'Exploitation, le Président entendu, et après en avoir délibéré, PREND ACTE de l'organigramme à l'UNANIMITE.**

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,

Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Marc PEILLEX

Secrétaire de séance,

Flavie MELENDEZ

